

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le

7 JUIN 2020

Réf. : 20-007677-D / BDC-CE / sd

V/Réf. : [REDACTED]

Madame la présidente,

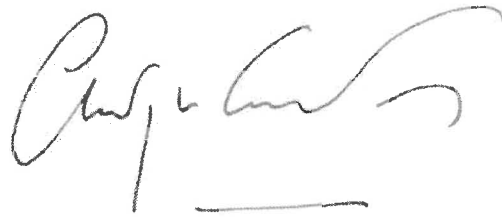
Vous avez appelé mon attention sur l'utilisation effective ou qui pourrait être faite de l'application de reconnaissance faciale de la société Clearview AI.

J'ai pris connaissance avec attention de vos observations, et je vous informe que les directions de la gendarmerie nationale et de la police nationale, la préfecture de police et la direction générale de la sécurité intérieure n'ont pas eu recours au système de reconnaissance faciale Clearview AI.

Je n'ai pas manqué de signaler auprès des directions concernées les informations et les préconisations dont vous m'avez fait part.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Be à un,



Christophe CASTANER

*Madame Marie-Laure DENIS
Présidente de la commission nationale de l'informatique et des libertés
3 place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07*

